

Avis de marché

Services

Base Légale

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom et adresses

Commune de Solutré-Pouilly
125 Route de la Roche
71960 Solutré-Pouilly
France
Téléphone : +33 (0)3 85 35 81 90
Courriel : mairie-de-solutre-pouilly@wanadoo.fr
Code NUTS : FR263

Adresse du profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

I.3) Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :
<https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues autre adresse :
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées à l'adresse suivante :
Au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) Type de pouvoir adjudicateur

Collectivité territoriale

I.5) Activité principale

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Appel à candidatures - Mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation thermique du bâtiment Mairie/Ecole/Garderie/Cantine sur la commune de Solutré-Pouilly.

Code CPV principal

71200000-0

II.1.2) Type de marché

Services

II.1.3) Description succincte :

La mission confiée au maître d'œuvre est une mission de base pour les opérations de réhabilitation de bâtiments au sens de l'article R2431-5 du Code de la Commande Publique.

Elle comprend également la réalisation des études thermique, fluides, énergies et structure. Les missions complémentaires sont les suivantes :

- DIA (Diagnostic)
- OPC (Ordonnancement, pilotage et coordination)
- QEB (Qualité Environnementale du Bâtiment) comprenant notamment :
 - Etude thermique suivant programme ;
 - La réalisation d'une simulation thermique dynamique (STD) afin d'appréhender le confort d'été ;
 - L'étude d'approvisionnement en énergie ;
 - L'assistance à la saisie des dossiers de subvention ;
- Etude de Faisabilité photovoltaïque pour répondre au cahier des charges EFFILOGIS de la Région Bourgogne Franche Comté

La mission est assujettie à l'obtention du label BBC Rénovation du programme de subvention EFFILOGIS de la Région

II.1.4) Valeur totale estimée

Valeur hors TVA : 47 140 EUR

II.1.5) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR263

II.2.4) Description des prestations :

III Mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation thermique du bâtiment Mairie/Ecole/Garderie/Cantine sur la commune de Solutré-Pouilly.

III.1.1) Critère d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

III.1.2) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 47 140 EUR

III.1.3) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 22 + 12 pour garantie parfait achèvement

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer (sauf dans les procédures ouvertes)

Sans objet

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires

La durée du marché est prévisionnelle. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature, ou le Document Unique de Marché Européen (DUME).

S'ils n'utilisent pas ces formulaires, les candidats produiront, conformément au Code de la Commande Publique, tous les renseignements suivants permettant de juger leur situation juridique, leur capacité économique et financière ainsi que les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle suivant la définition de l'article L. 2123-1 du code de la commande publique.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

III.1.6) Enchère électronique

III.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date : 12/09/2025

Heure : 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

VI.3) Informations complémentaires :

La présente procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 du code de la commande publique et les conditions de recours à cette procédure, définies aux articles R. 2123-1 à R2123-8 du même code.

Conditions de transmission des candidatures : indiquées au règlement de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociation (article R. 2161-17 du code de la commande publique).

Les prix sont révisables.

Délai global de paiement : 30 jours.

La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Financement : Fonds propres, Département, Région

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue d'Assas BP 61616

21016 Dijon Cedex

France

Téléphone : +33 (0)3 80 73 91 00

Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue d'Assas BP 61616

21016 Dijon Cedex

France

Téléphone : +33 (0)3 80 73 91 00

Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Voies et délais des recours dont dispose le candidat :

- ✓ Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R.551-1 à R.551-6 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.
- ✓ Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA après signature du contrat.
- ✓ Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue d'Assas BP 61616

21016 Dijon Cedex

France

Téléphone : +33 (0)3 80 73 91 00

Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr

VI.5) Date d'envoi du présent avis :

17/07/2025